

Saisie sur salaire trésor public

Par Esme, le 01/04/2010 à 17:50

Bonjour,

Je suis actuellement sous saisie sur salaire pour un arriéré d'impôts d'environ 4.000 €.

Chaque moi un montant de 565,95 € m'est saisie et voici ma situation :

Mon salaire mensuel est de 1.800 €

Je dois payer un loyer de 730 € par mois

Ainsi que 250 € de remboursement mensuel d'un plan de surendettement et 96 € de carte de transport

Quel recours ai-je pour que le montant de cette saisie soit diminué mensuellement?

Merci par avance.

Par raymond, le 01/04/2010 à 22:35

aucun recours

Par Tisuisse, le 04/04/2010 à 08:48

Bonjour,

Faux raymond.

Selon sa situation financière, Esme peut renégogier un étalement de sa dette mais le fisc n'est pas obligé d'accéder à sa requête. Il lui faudra, en cas de refus du fisc, demander au tribunal administratif cet étalement à moins qu'elle ne préfère passer par la commission de surendettement.

Par raymond, le 04/04/2010 à 10:34

seule la commission de surendettement pt aider, le tribunal administratif met trop de tps

Par Tisuisse, le 04/04/2010 à 10:47

Je n'ai jamais dit le contraire, j'ai donné les 2 possibilités, c'est tout.